



Assemblée du conseil d'administration
19 mars 2020

Tenue informellement par appels téléphoniques

Participation : Chantale Gamache, Lucie Sauvé, Marc Bouisset, Michel Pichet

Sujets des échanges

Organisation d'un service de soutien aux aînés confinés.

Demande de report du versement de taxes municipales prévu pour le 15 avril.

1- Suggestion d'organiser un service de courses à l'intention des aînés confinés en faisant appel aux bénévoles de la Guignolée. Après échanges entre les membres du CA, il est résolu de ne pas aller de l'avant avec ce projet

2- En raison de la mise en confinement des personnes âgées de 70 ans et plus et la suspension des activités commerciales au Québec pour une durée indéfinie (donc des emplois et des revenus d'emploi des travailleurs), il est probable que plusieurs contribuables de notre municipalité devront resserrer leurs dépenses dans les mois à venir et auront de la difficulté à effectuer les paiements de taxes municipales prévus durant cette période.

Sur une proposition de Marc Bouisset et de Michel Pichet, il est décidé d'envoyer à la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu une lettre suggérant le report sans pénalité à une date ultérieure indéfinie l'échéance du versement partiel des taxes municipales prévu pour le 15 avril.

Conseil d'administration : Marc Bouisset, Chantale Gamache, Diane Larivière,
Lucie Marchessault, Michel Pichet, Lucie Sauvé,
450, rang des Quatorze, Saint-Marc-sur-Richelieu, Qc, J0L 2E0
associtsmr@gmail.com

NEQ : 1164119035

Afin de protéger l'environnement en recyclant les ressources, nous imprimons généralement nos textes sur du papier récupéré.



Voici une copie de la lettre envoyée à cet effet aux membres du conseil municipal :

Dans la foulée de la Covid-19

Citoyens Saint-Marc <associtsmr@gmail.com>

jeu. 19 mars 18:06

À Michel, Annie, Denis, Eve-Marie, Réal, Yvon, nicole, Sylvie, cci : Chantale, cci : Lucie, cci : Marc, cci : Michel

Saint-Marc-sur-Richelieu, le 19 mars 2020

Aux Membres du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu,
Madame, Monsieur,

Ce n'est un secret pour personne : la situation actuelle déséquilibrera beaucoup de nos concitoyens non seulement sur le plan de leur organisation matérielle, sociale et familiale, mais aussi en ce qui concerne la disponibilité de leurs ressources financières.

Nos gouvernements provincial et fédéral ont mis sur pied des programmes de compensation pour les revenus perdus ou retardés mais ces programmes ne pourront certainement pas combler des besoins extraordinaires tels que les versements périodiques des taxes municipales et certains ne seront pas disponibles avant les dates déterminées par la municipalité (ici, le 15 avril et même le 15 juin).

De leur côté, les gouvernements supérieurs ont accepté de reporter de trois ou quatre mois la perception des impôts non payés à ce jour. Notre conseil municipal ne pourrait-il pas, quant à lui, rééchelonner la perception des taxes municipales et reporter le versement dû le 15 avril au 15 juillet ou au 15 septembre, par exemple ?

Nous tenons à vous assurer de notre désir de travailler avec nos élus afin d'enrichir le vie citoyenne de Saint-Marc-sur-Richelieu.

Merci de l'attention que vous porterez à cette initiative.

L'Association des Saint-Marcois
par Chantale Gamache, présidente

Conseil d'administration : Marc Bouisset, Chantale Gamache, Diane Larivière,
Lucie Marchessault, Michel Pichet, Lucie Sauvé,
450, rang des Quatorze, Saint-Marc-sur-Richelieu, Qc, J0L 2E0
associtsmr@gmail.com

NEQ : 1164119035

Afin de protéger l'environnement en recyclant les ressources, nous imprimons généralement nos textes sur du papier récupéré.